PaysanBreton
Hebdomadaire Technique Agricole

Date de génération de ce justificatif : 19/04/2025
Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

CYMAR – Constitution de société

Référence : L011278

Départements de publication : Côtes d'Armor
Annonce légale publiée le 1 juillet 2022 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

CERFRANCE
CÔTES D'ARMOR

Avis de constitution **CYMAR** Société par actions simplifiée au capital de 4 500 euros Siège social : 2, Hent Gwash Kastreg PLOUNEZ 22500 PAIMPOL AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PAIMPOL du 10/06/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : CYMAR Siège : 2, Hent Gwash Kastreg PLOUNEZ, 22500 PAIMPOL Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 4 500 euros Objet : Activité de bar, bar de nuit, discothèque, retransmission de matchs et d'autres évènements télévisés, restauration rapide, vente à emporter, location pour évènements privés et plus généralement toutes activités connexes ou complémentaires s'y rapportant. La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements, la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Agrément

: Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Madame Marlène LE BITOUX, demeurant 2, Hent Gwash Kastreg PLOUNEZ, 22500 PAIMPOL Directeurs généraux : Monsieur Cyrille DORVEAUX, demeurant 27 route de l'Arcouest, 22620 PLOUBAZLANEC Monsieur Olivier GUILLOT, demeurant2, Hent Gwash Kastreg PLOUNEZ, 22500 PAIMPOL La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de ST BRIEUC POUR AVIS La Présidente

Consulter cette annonce en ligne